

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations Les dirigeants seniors plus présents dans les exploitations fruitières ou d'élevage

En 2020, 24 142 chefs et co-exploitants sont à la tête des 19 919 exploitations agricoles de la région Centre-Val de Loire. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. La moitié des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant senior, de 55 ans ou plus. C'est un peu plus fréquent pour les exploitations spécialisées en fruits ou en élevage. Un peu plus d'un quart des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans. Dans ces dernières, un tiers des agriculteurs déclarent ne pas prévoir d'arrêt de leur activité prochainement et un quart envisagent une reprise, le plus souvent par un membre de la famille. Un tiers ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.

Une population agricole vieillissante

24 142 chefs et co-exploitants dirigent une exploitation agricole en Centre-Val de Loire en 2020. Parmi eux, moins d'un quart sont des femmes, une proportion plus faible qu'en

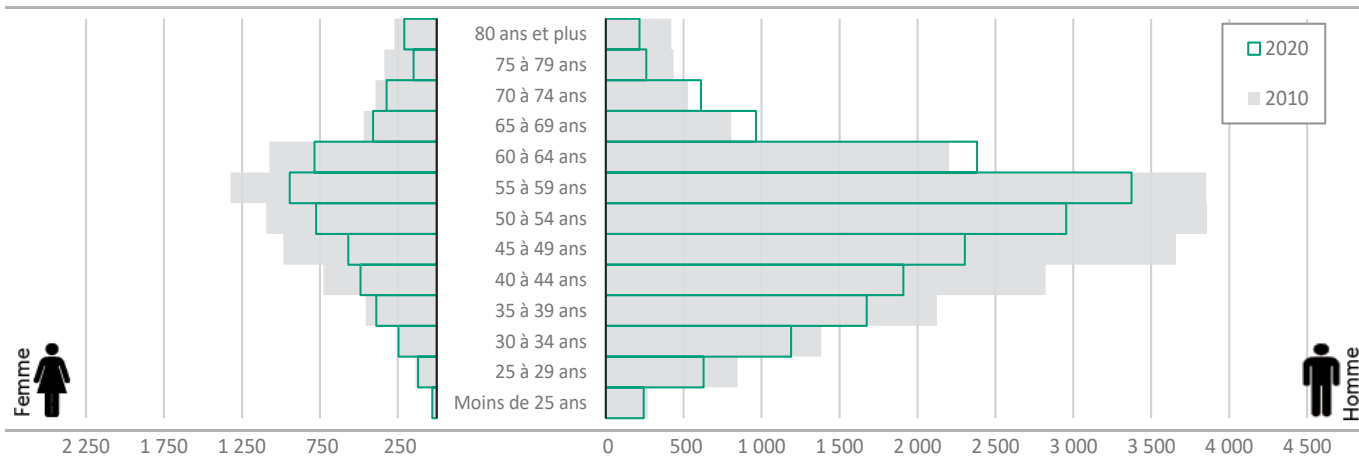
2010, dans un contexte de maintien au niveau France entière. La France, en effet, compte toujours plus d'un quart de femmes parmi les chefs et co-exploitants en 2020.

En Centre-Val de Loire, la population féminine d'exploitants agricoles est surtout concentrée dans l'Indre et l'Indre-et-Loire qui totalisent 40 % des exploitantes agricoles de la région.

Graphique 1

Des exploitants moins nombreux et plus âgés

Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : Centre-Val de Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensements agricoles



Corollaire de la baisse du nombre d'exploitations (-20,6 %), la population des exploitants agricoles diminue entre 2010 et 2020 (-21,5 %), et plus rapidement qu'en France métropolitaine (-18 %).

Le nombre d'exploitants diminue dans toutes les tranches d'âge sauf entre 65 et 75 ans. Les exploitants « seniors », de 55 ans ou plus, qui vont être concernés par l'ouverture des droits à la retraite dans la décennie à venir ou qui le sont déjà représentent 44 % des effectifs, 4,6 points de plus qu'en 2010. Au niveau national, le taux est moindre (43,4 %), mais la tendance est accentuée, augmentant de 7,6 points. Cette réalité régionale masque des disparités départementales : si la part des + de 55 ans croît de 6 points dans le Cher, celle de l'Indre-et-Loire est stable entre 2010 et 2020.

La part des moins de 40 ans se maintient, représentant 19% des exploitants agricoles en région.

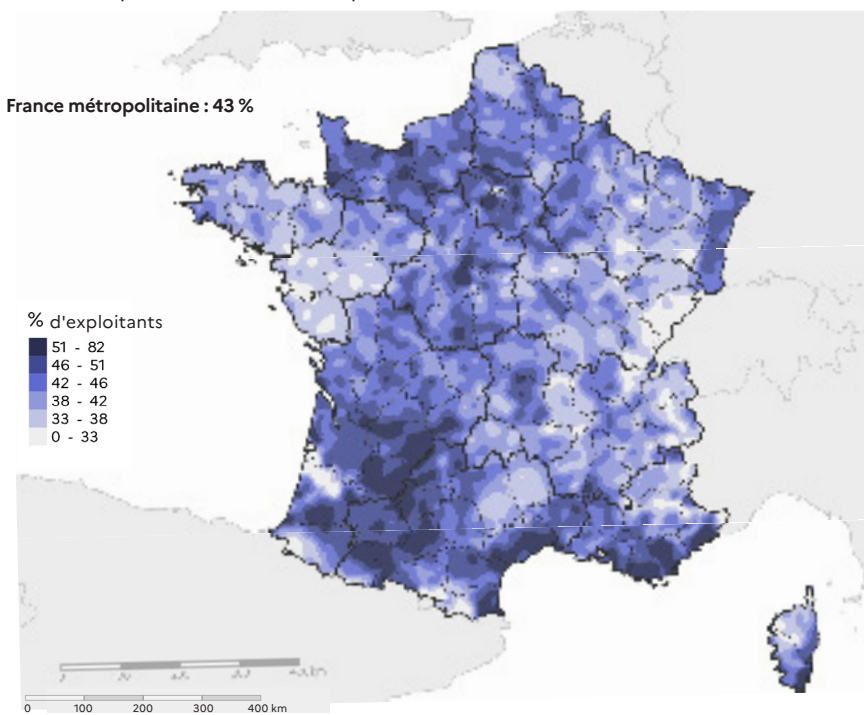
Une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior

En 2020, près de la moitié des exploitations du Centre-Val de Loire sont dirigées par au moins un exploitant qui a atteint ou atteindra l'âge légal de départ à la retraite au cours de la prochaine décennie. Cette proportion varie selon les spécialisations. Elle est la plus élevée en porcins, cultures fruitières et ovins. Elle est également importante en bovins viande. Les exploitations en grandes cultures suivent cette tendance, avec 49% d'exploitations dirigées par au moins un exploitant senior, et 5719 exploitations concernées. A l'opposé, elle est la plus faible en volailles et légumes. Par ailleurs, les exploitations menées seulement par des moins de 40 ans sont peu nombreuses (15 %).

Près de la moitié des exploitations dirigées par au moins un agriculteur « senior » de 55 ans ou plus sont des micro ou des petites exploitations, soit 11 points de moins que la proportion nationale, dont le taux s'élève à 60 %. C'est 11 points de plus que celles dirigées uniquement par des exploitants de moins de 40 ans.

Moins d'exploitants seniors à l'est et à l'ouest

Part des exploitants de 55 ans ou plus



Champ : France métropolitaine, hors structures gérant les pacages collectifs. Lissage à l'exploitation à 20 km. Couches carto d'après IGN Admin Express & Natural Earth. Réalisation DRAAF AURA. Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Elles sont moins souvent conduites en agriculture biologique (5 %, contre 12 %) et ne sont pas autant impliquées dans la vente en circuits courts pour commercialiser leurs productions (18%, contre 24 %).

La part des femmes chez les moins de 40 ans est inférieure (17 %) à celle chez les seniors (27 %). Les installations sont parfois très tardives pour les femmes.

Par ailleurs, comparés aux seniors, les moins de 40 ans ont un niveau de formation plus élevé : 88 % d'entre

eux ont le bac ou plus, contre 36 %.

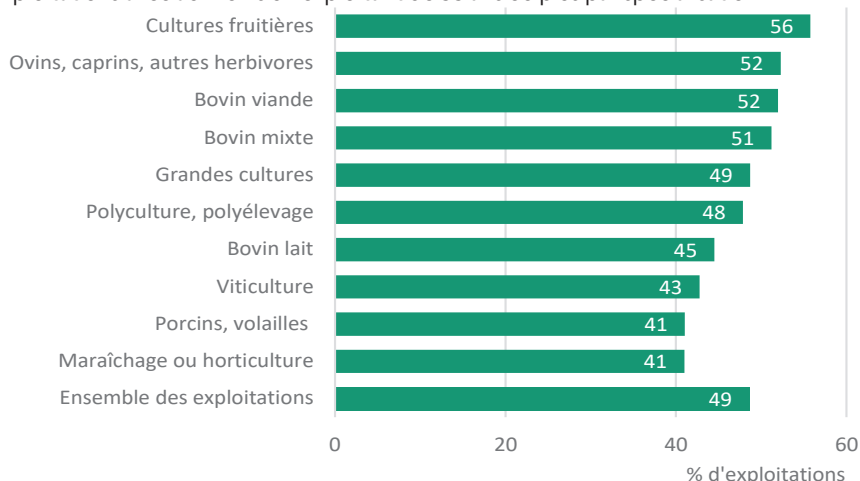
La reprise de l'exploitation envisagée par un quart des exploitants de plus de 60 ans

La question de leur devenir est particulièrement pressante pour les exploitations dirigées par un exploitant ayant dépassé l'âge de 60 ans. En effet, en 2020, elles sont plus de 5 000 en Centre-Val de Loire, dont plus de 60 % à être spécialisées en grandes cultures, et cultivent au total 470 milliers d'hectares.

Graphique 2

55 % des exploitations fruitières dirigées par au moins un exploitant senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : Centre-Val de Loire, hors structures gérant les pacages collectifs. Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Parmi ces unités, un tiers ne connaît pas le devenir de l'exploitation.

La moitié d'entre elles sont des microexploitations et 68 % sont des structures individuelles. Pour 30 % des exploitations concernées, aucun départ du chef n'est envisagé. La transmission de l'exploitation est prévue dans 30 % des cas, le plus

souvent dans le cadre familial. Les élevages de bovins viande sont celles qui le prévoient le plus : 58 % des exploitations bovines mixtes et 49 % de celles spécialisées lait ont un reprenneur. 50 % des grandes exploitations seraient reprises, dans un cadre familial ou non, alors que seulement 15% des micro-exploitations l'envisagent.

Les exploitations sous forme sociétaire ont un meilleur taux de reprise (38 %) que celles individuelles (24 %).

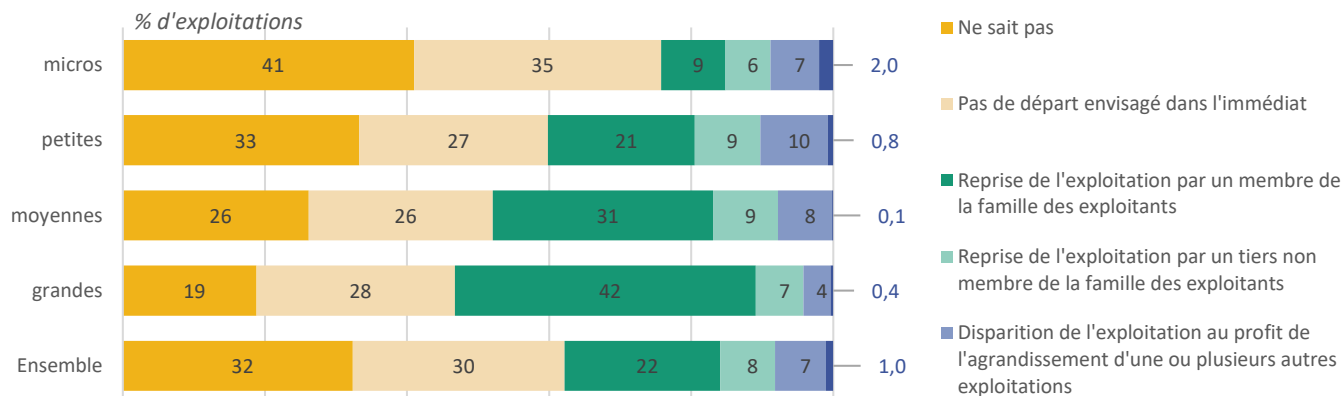
Peu d'exploitants de 60 ans ou plus prévoient une disparition de leur exploitation pour l'agrandissement d'autres fermes (7 %) et encore moins pour un usage non agricole (1 %).

Stéphanie Lebre et Nicolas Dupuy, SRISE Centre-Val de Loire

Graphique 3

Beaucoup d'incertitudes dans les microexploitations

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*



*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans
 Champ : Centre-Val de Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitation installés après 2010 ?

Les chefs installés après 2010 dirigent près d'un quart des exploitations du Centre-Val de Loire en 2020. Sans surprise, ils sont en moyenne plus jeunes, même si un sur cinq est âgé de 55 ans ou plus. Les femmes sont mieux représentées parmi ces chefs d'exploitation (28 %), notamment à partir de 55 ans où elles comptent pour 58 % des effectifs. Moins souvent installés dans le cadre familial (57 % de ceux installés après 2010, contre 74 % de ceux installés avant), ces chefs, plus jeunes, ont un niveau de formation plus élevé : 78 % ont suivi une formation de niveau bac et 49 % une formation supérieure (contre respectivement 51 % et 26 % pour les autres chefs d'exploitation). 48 % sont à la tête d'exploitations de micro ou petites exploitations. Les fermes où ces chefs travaillent en 2020 sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique et plus souvent impliquées dans la vente en circuits courts. Enfin, la part la plus importante des chefs récemment installés en région demeure en grandes cultures (57 %) et en polyculture-polyélevage. Les installations récentes en bovins mixtes sont les moins courantes.

Tableau

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	exploitations* avec un chef installé après 2010	en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part de femmes cheffes d'exploitation	29 %	15 %	18 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	57 %	74 %	68 %
Age moyen du chef d'exploitation	41,1 ans	55,5 ans	52,0 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	17 %	54 %	45 %
Part des chefs avec un niveau de formation égal au baccalauréat	78 %	51 %	57 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	49 %	26 %	31 %
Part des micro et petites exploitations	48 %	40 %	42 %
Part des exploitations vendant en circuit court	26 %	19 %	20 %
Part des exploitations en agriculture biologique	13 %	6 %	8 %

*hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire
 Champ : Centre-Val de Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- « Recensement agricole 2020 – Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » Agreste Primeur n°4 – mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » Agreste Primeur n°5 – décembre 2021 »
- « La transmission des exploitations agricoles » Agreste Les Dossiers n°29 -septembre 2015
- « Recensement agricole 2010 - Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans » Agreste Primeur n°293 - novembre 2012

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Frédéric MICHEL
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Composition : Gaëtan BUISSON
Dépot légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2022